Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Boucher

Gestion comptabilité et techniques commerciales

Session 2010 • Code sujet : **144BL08 / E4 - U41** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Gestion de trésorerie (2 questions) **Page 3**

2. Les amortissements (2 questions) **Page 5**

3. Le seuil de rentabilité (5 questions) **Page 7**

4. Les techniques commerciales (3 questions) **Page 12**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2010/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2010 - 2-Sujet.pdf

1. Gestion de trésorerie

Monsieur Boisseau, boucher-charcutier, confie l'enregistrement des opérations de trésorerie de la première quinzaine de juin, sans tenir compte de la TVA. Il faut reporter les mouvements dans les comptes de banque et de caisse, puis compléter un extrait de bilan.

Première partie : Gestion de trésorerie

Question 1.1. À partir des opérations de la première quinzaine de juin et des soldes au 01/06, compléter les comptes banque et caisse de l'annexe 1 afin de déterminer le solde de chacun. Ne pas tenir compte de la TVA.

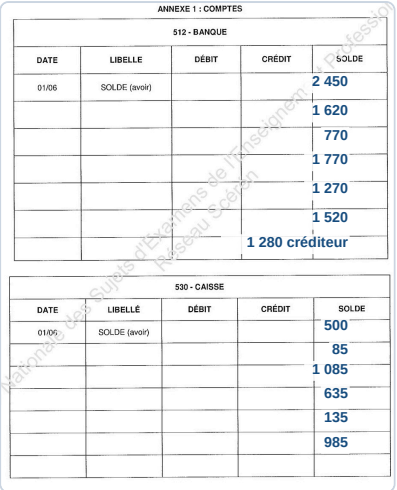
Le compte 512 est débité des encaissements et crédité des paiements ; le compte 530 suit la même logique. Le 02/06 : 1 245 × 1/3 = 415 € en espèces et 1 245 × 2/3 = 830 € par chèque. Le 08/06 : 2 000 × 1/2 = 1 000 € par mode de règlement. Les soldes sont reportés après chaque opération.

512 - Banque	Débit (€)	Crédit (€)	Solde (€)
01/06 - Solde initial	2 450		2 450 débiteur
02/06 - Achat de marchandises		830	1 620 débiteur
06/06 - Assurance		850	770 débiteur
08/06 - Vente par chèque	1 000		1 770 débiteur
12/06 - Versement d'espèces		500	1 270 débiteur
14/06 - Chèque reçu du client	250		1 520 débiteur
14/06 - Achat d'immobilisation		2 800	1 280 créditeur

530 - Caisse	Débit (€)	Crédit (€)	Solde (€)
01/06 - Solde initial	500		500 débiteur
02/06 - Achat de marchandises		415	85 débiteur
08/06 - Vente en espèces	1 000		1 085 débiteur
10/06 - Publicité		450	635 débiteur
12/06 - Versement en banque		500	135 débiteur
15/06 - Vente en espèces	850		985 débiteur

L'achat de matériel du 05/06 est à crédit et ne modifie donc ni la banque ni la caisse.

Soldes des comptes banque et caisse



ANNEXE 1 : COMPTES

512 - BANQUE

DATE	LIBELLE	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
01/06	SOLDE (avoir)			2 450
				1 620
				770
				1 770
				1 270
				1 520
				1 280 créditeur

530 - CAISSE

DATE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
01/06	SOLDE (avoir)			500
				85
				1 085
				635
				135
				985

Réseau Scérén

✓ RÉPONSE À RETENIR

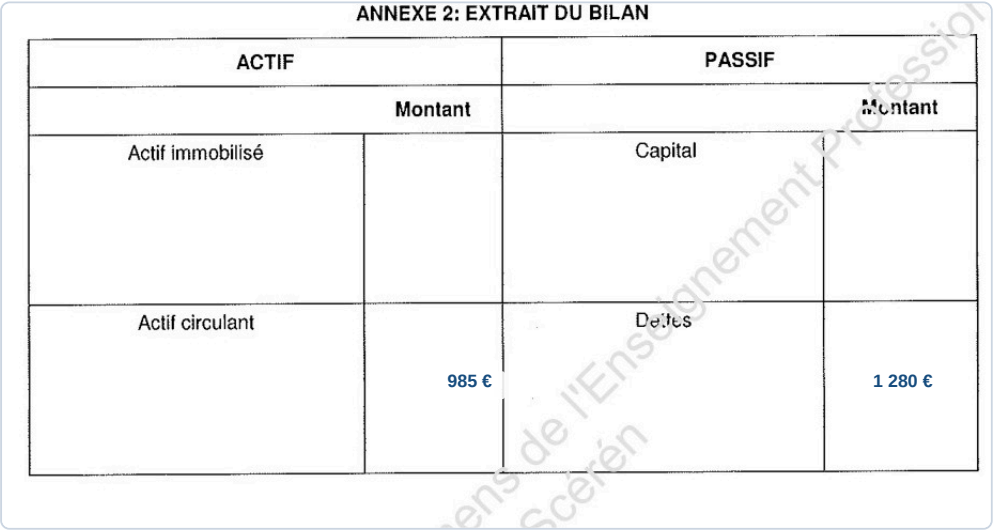
Banque : découvert de 1 280 €. Caisse : 985 €.

Question 1.2. Dans l'hypothèse où un bilan est présenté au 15/06 et comporte les comptes banque et caisse, compléter l'annexe 2.

Au 15/06, la caisse présente un solde débiteur de 985 € : c'est une disponibilité à inscrire à l'actif circulant. Le compte banque a un solde créditeur de 1 280 € : c'est un découvert bancaire à inscrire au passif, dans les dettes.

Actif	Montant (€)	Passif	Montant (€)
Actif circulant : caisse	985	Dettes : découvert bancaire	1 280

Extrait du bilan complété



ANNEXE 2: EXTRAIT DU BILAN

ACTIF		PASSIF	
	Montant		Montant
Actif immobilisé		Capital	
Actif circulant	985 €	Dettes	1 280 €

Réseau Scérén

✓ RÉPONSE À RETENIR

Actif circulant, caisse : 985 €. Passif, découvert bancaire : 1 280 €.

2. Les amortissements

Monsieur Boisseau a acheté un matériel le 15/06/2008 pour 18 000 € hors taxes et l'amortit selon le mode linéaire sur cinq ans. Il doit établir le tableau d'amortissement et compléter un extrait du bilan au 31/12/2009.

Deuxième partie : Les amortissements

Question 2.1. À partir des caractéristiques du matériel acheté, compléter le tableau d'amortissement de l'annexe 3.

Base amortissable : 18 000 €. Taux linéaire : 20 %. L'annuité pleine est de 3 600 €. Le prorata de 2008 porte sur 6,5 mois ; en 2013, la dernière annuité couvre les 5,5 mois restants.

Année	Valeur d'origine (€)	Annuités (€)	Annuités cumulées (€)	Valeur nette (€)
2008	18 000	1 950	1 950	16 050
2009	18 000	3 600	5 550	12 450
2010	18 000	3 600	9 150	8 850
2011	18 000	3 600	12 750	5 250
2012	18 000	3 600	16 350	1 650
2013	18 000	1 650	18 000	0

Annexe 3 complétée

Immobilisation : Matériel

Date de mise en servi 15/06/2008 Base à amor 18 000 €

Durée d'utilisation : 5 ans Taux linéaire : 20 %

Années	Valeur d'origine	Annuités	Annuités cumulées	Valeur nette
2008	18 000	1 950	1 950	16 050
2009	18 000	3 600	5 550	12 450
2010	18 000	3 600	9 150	8 850
2011	18 000	3 600	12 750	5 250
2012	18 000	3 600	16 350	1 650
2013	18 000	1 650	18 000	0

tionale des Sujets d'Examens de l'Enseignement
Réseau Scéren

✓ RÉPONSE À RETENIR

Annuité pleine : 3 600 €. Valeur nette au 31/12/2009 : 12 450 €.

Question 2.2. Compléter l'extrait du bilan de l'annexe 4 au 31/12/2009.

Au 31/12/2009, la valeur brute correspond au coût d'acquisition. Les amortissements cumulés comprennent le prorata de 2008 et l'annuité complète de 2009. La valeur nette 08 reprend uniquement le prorata comptabilisé en 2008.

Comptes	Valeur brute (€)	Amortissement (€)	Valeur nette 09 (€)	Valeur nette 08 (€)
Matériel	18 000	5 550	12 450	16 050

Annexe 4 complétée

ANNEXE 4 : EXTRAIT DU BILAN AU 31/12/2009

Actif				
Comptes	**Valeur brute**	**Amortissement**	**Valeur nette 09**	**Valeur nette 08**
Actif immobilisé :				
Matériel	18 000	5 550	12 450	16 050 .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Au 31/12/2009 : valeur brute 18 000 €, amortissement 5 550 €, valeur nette 12 450 €.

3. Le seuil de rentabilité

Monsieur Boisseau fournit les comptes de gestion de son entreprise pour l'année 2008, dont le chiffre d'affaires et les principales charges. Le travail consiste à établir le compte de résultat, répartir les charges entre parts variables et fixes, puis calculer et interpréter le seuil de rentabilité.

Troisième partie : Le seuil de rentabilité

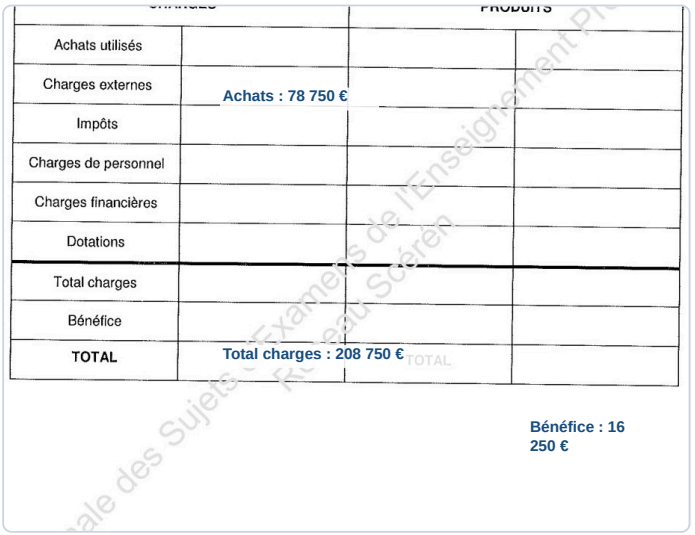
Question 3.1. À partir des comptes de gestion communiqués, présenter le compte de résultat dans l'annexe 5.

Le chiffre d'affaires constitue le produit unique du compte. Les achats utilisés sont calculés à 35 % de ce chiffre d'affaires. On additionne ensuite les six charges pour obtenir leur total, puis on soustrait ce total du chiffre d'affaires. Le bénéfice obtenu équilibre le compte de résultat : charges totales et bénéfice réunis sont égaux aux produits.

Compte de résultat	Charges (€)	Produits (€)
Chiffre d'affaires		225 000
Achats utilisés	78 750	
Charges externes	35 200	
Impôts	3 200	
Charges de personnel	75 500	
Charges financières	850	
Dotations aux amortissements	15 250	
Total charges	208 750	
Bénéfice		16 250
Total	225 000	225 000

Calculs : achats utilisés = 225 000 × 35 % ; bénéfice = 225 000 − 208 750.

Annexe 5 complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Total des charges : 208 750 €. Bénéfice 2008 : 16 250 €.

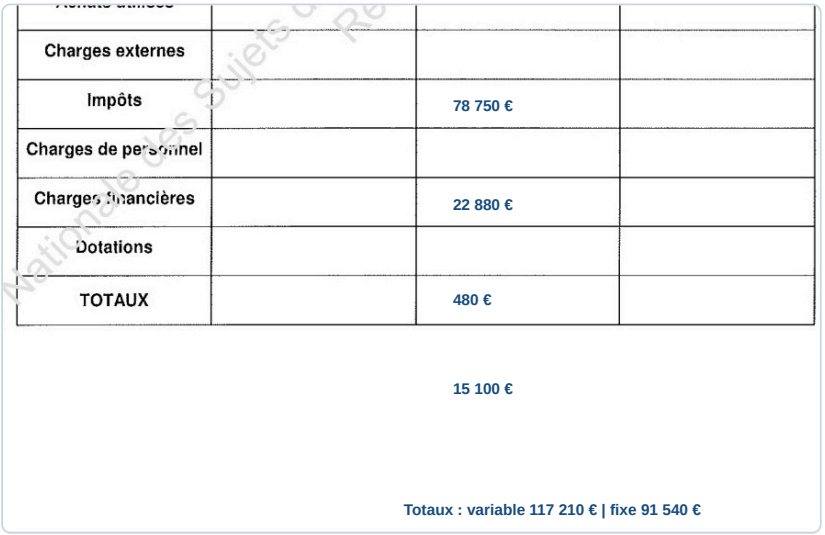
Question 3.2. À l'aide des pourcentages de décomposition des charges et des montants fournis, compléter le tableau de l'annexe 6 en faisant apparaître les montants totaux, variables et fixes.

Pour chaque charge, la part variable et la part fixe sont calculées en appliquant les pourcentages de l'annexe 6 au montant correspondant. Les parts doivent toujours totaliser le montant de la charge. Les achats sont entièrement variables ; les charges financières et les dotations sont entièrement fixes. Les totaux des deux parts doivent donc retrouver le total des charges de 208 750 €.

Charges	Total (€)	Variables (€)	Fixes (€)
Achats utilisés	78 750	78 750	0
Charges externes	35 200	22 880	12 320
Impôts	3 200	480	2 720
Charges de personnel	75 500	15 100	60 400
Charges financières	850	0	850
Dotations	15 250	0	15 250
Totaux	208 750	117 210	91 540

Exemple de calcul : charges externes variables = 35 200 × 65 % = 22 880 € ; charges externes fixes = 35 200 × 35 % = 12 320 €.

Annexe 6 complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Charges variables : 117 210 €. Charges fixes : 91 540 €. Total : 208 750 €.

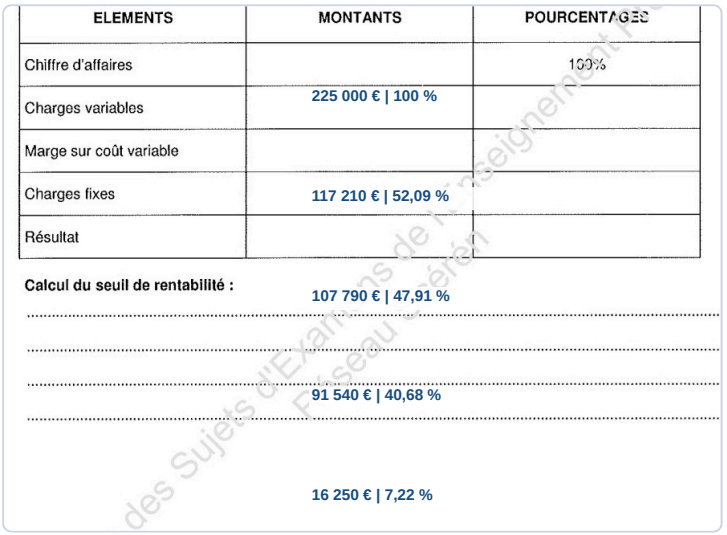
Question 3.3. Présenter le tableau d'exploitation différentiel de l'annexe 7 et calculer le seuil de rentabilité. Arrondir le résultat à l'euro près.

Le tableau différentiel distingue les charges variables des charges fixes. La marge sur coût variable (MCV) est le chiffre d'affaires diminué des charges variables. Le taux de MCV est obtenu en divisant cette marge par le chiffre d'affaires. Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel la MCV couvre exactement les charges fixes.

Éléments	Montants (€)	Pourcentage du CA
Chiffre d'affaires	225 000	100 %
Charges variables	117 210	52,09 %
Marge sur coût variable	107 790	47,91 %
Charges fixes	91 540	40,68 %
Résultat	16 250	7,22 %

Calcul : taux de MCV = 107 790 ÷ 225 000 ; seuil de rentabilité = 91 540 ÷ taux de MCV.

Annexe 7 complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux de marge sur coût variable : 47,91 %. Seuil de rentabilité : 191 080 €.

Question 3.4. Sachant que l'entreprise ferme un mois en février, calculer à quelle date le seuil de rentabilité sera atteint.

Le seuil correspond à 191 080 € de chiffre d'affaires sur un chiffre d'affaires annuel de 225 000 €. En retenant l'année commerciale de 360 jours et la fermeture de février, l'entreprise est ouverte 11 mois, soit 330 jours. Le seuil est atteint après environ 280,25 jours d'activité.

1. À la fin d'octobre, janvier et les mois de mars à octobre représentent 9 mois ouverts, soit 270 jours commerciaux.

2. Il reste 280,25 − 270 = 10,25 jours commerciaux en novembre.

Le seuil est donc atteint autour du 10 novembre, selon le décompte commercial utilisé.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Seuil de rentabilité atteint vers le 10 novembre.

Question 3.5. Monsieur Boisseau souhaite réaliser un bénéfice de 20 000 € en 2009. Calculer le chiffre d'affaires nécessaire pour atteindre cet objectif.

La marge sur coût variable doit couvrir les charges fixes et le bénéfice souhaité, soit 91 540 € + 20 000 €. Le taux de MCV de l'exercice reste la référence pour calculer le chiffre d'affaires nécessaire. Celui-ci s'obtient en divisant la marge requise par ce taux. Le montant final est arrondi à l'euro près.

Étape	Calcul	Montant
Marge nécessaire	91 540 + 20 000	111 540 €
Taux de marge sur coût variable	107 790 ÷ 225 000	47,91 %
Chiffre d'affaires requis	111 540 ÷ (107 790 ÷ 225 000)	232 828 €

Objectif de chiffre d'affaires 2009

3.5 Monsieur Boisseau souhaiterait faire un bénéfice de 20 000 € en 2009. Quel chiffre d'affaires devra-t-il faire pour atteindre cet objectif ?

Objectif : bénéfice de 20 000 €

CA nécessaire : 232 828 €

Nationale des Sujets d'Examen Réseau SST

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chiffre d'affaires nécessaire en 2009 : 232 828 €.

4. Les techniques commerciales

À l'approche de l'été, Monsieur Boisseau souhaite augmenter ses ventes en faisant connaître des spécialités bouchères à sa clientèle. Les tâches demandent de proposer des produits, de concevoir un tract publicitaire et de suggérer des actions de promotion.

Quatrième partie : Les techniques commerciales

Question 4.1. À l'approche de l'été, proposer à la clientèle quatre spécialités bouchères que Monsieur Boisseau pourrait mettre en avant pour augmenter ses ventes.

Pour les repas d'été et les grillades, la sélection peut associer des viandes à cuire rapidement et des préparations marinées. Quatre spécialités variées à proposer :

- Merguez artisanales ;
- Brochettes de bœuf marinées ;
- Brochettes de volaille marinées ;
- Saucisses aux herbes.

Spécialités bouchères proposées

Merguez artisanales

Brochettes de bœuf marinées

Brochettes de volaille marinées

Saucisses aux herbes

4.2 Présenter un tract publicitaire destiné à faire connaître ces spécialités à votre clientèle.

Examens de l'Enseignement
Réseau Scéren

✓ RÉPONSE À RETENIR

Merguez artisanales, brochettes de bœuf marinées, brochettes de volaille marinées et saucisses aux herbes.

Question 4.2. Présenter un tract publicitaire destiné à faire connaître ces spécialités à la clientèle.

BOUCHERIE BOISSEAU
Un été plein de saveurs !
Pour vos grillades, découvrez nos merguez artisanales, nos brochettes de bœuf et de volaille marinées, ainsi que nos saucisses aux herbes.
Des spécialités préparées par votre artisan boucher.
Rendez-vous en boutique pour découvrir notre sélection et nos prix.

Tract publicitaire



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Un été plein de saveurs : découvrez les spécialités de votre artisan boucher chez Boisseau !

Question 4.3. Citer quatre actions de promotion qu'il serait possible de mettre en œuvre.

Pour soutenir la vente des spécialités, combiner une animation en magasin et des avantages commerciaux :

1. Proposer une dégustation en magasin.
2. Accorder une remise temporaire sur une spécialité.
3. Créer une offre groupée pour les grillades.
4. Distribuer des bons de réduction aux clients.

Actions de promotion



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Dégustation, remise temporaire, offre groupée grillades et bons de réduction.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BP Boucher, session 2010, code 144BL08, épreuve E4 - U41, d'une durée de 3 h 00 et de coefficient 4. Le sujet porte sur la gestion d'une boucherie-charcuterie : trésorerie, amortissements, compte de résultat et seuil de rentabilité. Il évalue aussi la capacité à proposer des spécialités bouchères et des actions commerciales adaptées à la clientèle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour établir le solde d'un compte de trésorerie, reporter le solde initial, inscrire chaque mouvement au débit ou au crédit, puis comparer les totaux.
- En amortissement linéaire, le taux annuel est égal à 1 divisé par la durée d'utilisation, et l'annuité correspond à la base amortissable multipliée par ce taux.
- La marge sur coût variable est égale au chiffre d'affaires diminué des charges variables.
- Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires pour lequel la marge sur coût variable couvre exactement les charges fixes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter les dates, les montants et les modes de règlement ; ne pas tenir compte de la TVA dans la première partie.
- Distinguer valeur d'origine, annuité, amortissements cumulés et valeur nette dans le tableau d'amortissement.
- Appliquer à chaque charge la part variable et la part fixe indiquées avant de calculer les totaux.
- Pour la date d'atteinte du seuil, tenir compte de la fermeture de février et montrer clairement les étapes du calcul.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le solde des comptes de banque et de caisse ?

Reportez le solde initial, inscrivez chaque opération dans le compte correspondant et distinguez débit et crédit. Additionnez les mouvements de chaque colonne, puis calculez le solde en vérifiant le mode de règlement indiqué pour chaque opération.

Q : Comment répartir les charges entre partie variable et partie fixe ?

Pour chaque charge, multipliez son montant par le pourcentage variable et par le pourcentage fixe indiqués. Reportez les deux montants dans l'annexe 6, puis additionnez les colonnes pour obtenir les totaux variables et fixes.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

Le sujet comporte quatre parties notées sur 16, 14, 26 et 24 points, soit 80 points au total. Répartissez le temps en fonction des points, tout en gardant une marge pour vérifier les calculs et compléter les annexes.

Q : Que faut-il présenter pour le calcul du seuil de rentabilité ?

Présentez le chiffre d'affaires, les charges variables, la marge sur coût variable, les charges fixes et le résultat dans le tableau demandé. Écrivez les étapes du calcul et arrondissez le seuil à l'euro près.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales/2010/BP Boucher - U41 - Gestion-comptabilité et techniques commerciales - Session 2010 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.